



# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère de l'Économie Nationale

INDICE DE PRIX DU MOIS D'OCTOBRE

## INDICE DES PRIX DES DETAILS

Pour rappel, les indices des prix de détail établi par la banque centrale, correspondant aux différents biens et services vendus sur les marchés.

Illustrons à titre indicatif, l'indice hebdomadaire agréé des prix de détails correspondant aux principales villes telles que Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu, Bandundu et Kisangani. Premièrement, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées sont plus sollicités sur le marché durant ce mois d'octobre et le taux d'inflation a été évalué à 0,54%. Ajoutées à cette demande, les boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants. En effet, du 3 au 30 octobre, le taux d'inflation lié aux ces produits s'est stoppé à 0,37%. Ensuite, les articles d'habillement et chaussures font également parties des indices des prix et leur d'inflation s'est aligné à 0,45%. Le logement, l'eau, le gaz, l'électricité et les autres combustibles forment aussi les éléments du calcul des indices. Au cours de la période considérée, le taux d'inflation a été de 0,38%. Les meubles, les articles de ménage et entretien courant de foyer, constituent aussi les biens sur l'évaluation des indices. Fin octobre, les prix ont varié à 0,39%.

S'agissant de la santé, la banque centrale prélève des rubriques telles que les médicaments et autres produits pharmaceutiques, les appareils et les matières hospitalières. A la fin du mois d'octobre, le niveau de l'inflation a atteint 0,37%. D'autres services figurent parmi les données du calcul des indices. Il s'agit notamment des prix de transports et communication dont les variations de leurs tarifs prélevées ont été respectivement de 0,26% et de 0,08%. Ajoutés à cette liste, le loisir et la culture pour lesquels, la variation de leurs prix s'est énoncée à 0,45%, l'enseignement à 0,38%, le restaurant et l'hôtel à 0,38% du niveau de l'inflation. D'une manière générale, le taux d'inflation fin période a été à 1,97% et le taux moyen mensuel s'est hissé à 1,46%. Tandis que le taux d'inflation cumulé de l'année apparaît à 7,11% avec une possibilité de glissement annuel de 7,43% qui pourra être actualisé à 8,66%.

***Veillez télécharger la suite dans le rapport du condensé d'informations statistiques n°43 au 28 octobre 2016, pp4-10***